

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

AVRIL 2023

N° 289

Dossier p 7-10

BOURGES EN FINALE!

#Capitale Européenne de la Culture 2028



LE
PRINTEMPS
ADE BOURGES
CRÉDIT MUTUEL

2023

p12-13

SOMMAIRE

PRÉPARER L'AVENIR/ AMÉLIORER LE QUOTIDIEN 4 5
Des écoles connectées

CITOYENNETÉ 6
Concours Marianne

CŒUR DE VILLE 7
Bus gratuits

DOSSIER 8 9 10 11
Bourges en finale

CULTURE 12 13
Le Printemps de Bourges

ÉVÉNEMENTS 14 15
Concours photos

ENVIRONNEMENT 16
Campagne permis de végétaliser

SPORT/ ASSO 17
Euroligue

ACTION SOCIALE 18

TRIBUNES 19

PORTRAIT 20
Pauline Curel



© Ludovic Aurégan

Le mois de mars a été marqué par l'hommage à Georges-Aimé Chavanaz, instituteur et résistant, le 6 mars à l'école de Pignoux et le titre de championne de France de cross court pour Célia Tabet à Carhaix (Finistère). C'est le premier titre de champion de France en seniors dans l'histoire du Cher ! Bravo Célia !

LES NOUVELLES DE BOURGES • AVRIL 2023 • N° 289

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Maryline Prévost • Photos : Ville de Bourges / beneste / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



AVEC LA CULTURE, BOURGES S'ÉCRIT EN CAPITALES !

Quelle reconnaissance et quel encouragement à poursuivre !

Le 3 mars dernier, un jury composé de 12 personnalités européennes de la Culture a effectué une première sélection et désigné les 4 finalistes qui poursuivent l'aventure vers la désignation de la Capitale Européenne de la Culture 2028. Avec Clermont-Ferrand, Rouen et Montpellier, Bourges s'est invité à la table des finalistes. C'est une reconnaissance du travail effectué et du projet présenté par notre équipe Bourges 2028. C'est une fierté pour notre ville d'être considérée à ce niveau. C'est une chance historique pour Bourges que nous devons saisir. En 2023 nous mettrons tout en œuvre pour décrocher le titre. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour porter avec nous cette candidature qui changera le cours et l'avenir de notre ville en cas de victoire.

Dès 2021 et à l'issue de plusieurs ateliers participatifs menés pendant un an, le projet de Bourges s'est structuré autour de trois axes de travail :

- **Un axe transversal sur la démétropolisation appelé Territoires d'avenir ou comment les villes de moins de 100 000 habitants** comme Bourges, Avignon, Angoulême... peuvent être inspirantes et modélisantes pour les villes de taille similaire en France et en Europe. Après des années de concentration urbaine, nous affirmons qu'il est venu le temps des villes et régions à taille humaine. C'est tout le pari que nous proposons à l'Europe et qui a séduit le jury.

- **Un axe pour affirmer la culture comme levier contre le changement climatique** et pour interroger comment un projet de Capitale Européenne de la Culture peut alimenter la réflexion autour des nouvelles mobilités bas carbone (mobilités des artistes, des oeuvres, des publics) mais aussi participer à l'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la mise en valeur de la ruralité et comment dans la manière de penser nos nouvelles infrastructures prendre en compte la dimension environnementale. C'est notre proposition de changer en 2028 les modes de déplacement et notamment d'utiliser les trains et trains de nuit pour venir à la capitale européenne.

- **C'est enfin un axe autour du rôle de l'artiste et de l'autrice.eur dans la société européenne du XXI^e siècle.**

Bourges 2028 mettra l'artiste et l'autrice.eur au centre du projet en installant à Bourges une cité européenne des artistes et des autrices.eurs qui permettra de les recevoir et de les accueillir à chaque étape de leur vie. Résidences d'artistes,

formation, traduction des œuvres, mobilité, retraites, droits sociaux européens... tous les thèmes seront abordés pour que Bourges s'affirme comme terre d'accueil pour les artistes qui souhaitent et pourront s'y arrêter dans leur parcours de vie.

C'est ce projet qui nous a menés en finale.

C'est la mobilisation de toutes et tous qui nous permettra de gagner alors rejoignez-nous et devenez volontaire ambassadeur.eur de la candidature !

A BOURGES, avec la Culture notre ville s'écrit en capitales !

Avec le Printemps de Bourges, 1^{er} festival de France des musiques actuelles qui, fidèle à ses valeurs et ses envies, explorera encore cette année du 18 au 23 avril notre futur musical et s'engage plus que jamais pour l'émergence artistique. Pour sa 47^e édition, le Printemps de Bourges nous invite à la découverte de nouveaux horizons musicaux et à vivre des instants magiques entre ami.e.s et en famille. Pendant 5 jours, dans ses bars et ses restaurants, sur ses places et dans ses jardins, dans ses rues, le cœur de la ville battra au rythme de la musique. Quel bonheur de retrouver ces sensations !

A BOURGES, avec la Culture notre ville s'écrit en capitales !

A Bourges, la culture s'écrit au fronton de la médiathèque modernisée et récemment ré-ouverte à toutes et à tous. Elle s'écrit et porte le nom de Leila Slimani, choisi par les 1800 Berruyères et Berruyers qui ont voté pour la désigner marraine de cet équipement phare de notre politique culturelle. Quel honneur pour notre ville qu'elle ait accepté cette proposition. Un grand Bravo à toutes les équipes qui ont travaillé sur ce projet ! Vous êtes 2600 à être venus à la médiathèque profiter de sa réouverture le samedi 25 mars dernier. Quel succès, quelle soif de culture, quelle vitalité !

A BOURGES, avec la Culture notre ville s'écrit en capitales !

Soyons en fier.e.s et portons haut les couleurs de notre ville.

Yann Galut

Maire de Bourges





Des écoles CONNECTÉES !



La ville de Bourges s'engage à donner à chaque écolier les outils pour réussir dans une société où le numérique prend de plus en plus de place.



La ville de Bourges s'associe à la mise en place du dispositif « Territoire Numérique Educatif » qui s'étend sur le territoire du Cher depuis novembre 2021. Ce dispositif déploie en faveur des écoles, des équipements numériques, des ressources pédagogiques et des dispositifs de formation à destination des enseignants et des familles.

Un « pack numérique » pour chaque école

Le déploiement des outils numériques dans les écoles se poursuit afin que chaque classe élémentaire dispose d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable et d'un visualiseur. Une attention particulière est portée sur les projets numériques avec l'achat de « classes tablettes » et l'accompagnement d'actions pédagogiques en lien avec la robotique. « Nous avons mis des moyens importants pour des écoles connectées avec 269 000 euros en 2022 », souligne Céline Madrolles, Maire-Adjointe déléguée à l'éducation, au plan écoles et à la laïcité

Une expérimentation numérique dans les écoles maternelles

Le déploiement d'écrans interactifs est en cours d'expérimentation au sein de six écoles maternelles de la ville.

Un espace numérique de travail pour faciliter les échanges

Pour faciliter la communication entre parents, enseignants et services municipaux, l'ENT primOT est en cours de déploiement dans les écoles publiques berruyères. Cette application permet de centraliser les informations concernant les élèves, professeurs des écoles et parents d'élèves.



L'exemple de l'école élémentaire Auron

12 vidéoprojecteurs installés en 2021
13 ordinateurs + visualiseurs déployés au dernier trimestre 2022
2 classes tablettes achetées en 2019

Déploiement de l'Espace Numérique de Travail PrimOT dans toutes les écoles à la rentrée de septembre 2022

AIRBNB, LOCATION DE MEUBLÉS, Quelles sont vos obligations légales ?

Pour rappel ! La déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, est obligatoire s'il s'agit d'une résidence secondaire, facultative si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur.

Déclarer son meublé de tourisme auprès de la commune de Bourges ? deux possibilités (formalité gratuite) :

• **Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune** où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004.

A Bourges, votre interlocuteur est le service Ressources de la Direction Développement Educatif et Culturel

Adresse postale : 11 rue Jacques Rimbault – CS 50003 – 18 020 Bourges Cedex

Adresse des bureaux : 12 place Etienne Dolet – 18 000 Bourges (9h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi)

• **Un téléservice sur le site internet « service-public.fr » permet de faire cette déclaration** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321>.

Une fois rempli, le formulaire est transmis automatiquement à la mairie.

La ville de Bourges a institué une taxe de séjour ; les loueurs de meublés doivent la collecter pour la reverser à la Mairie.

Plus d'informations : https://www.ville-bourges.fr/site/mes-demarches-en-ligne_declaration-de-meuble-de-tourisme





Du changement dans LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS

A partir de 2023, le rattrapage des collectes de déchets des jours fériés change : **la collecte a lieu le lendemain du jour férié et décale les collectes de tout le reste de la semaine.** Par exemple pour un mercredi férié, les habitants collectés le mercredi le seront le jeudi, ceux du jeudi le vendredi, et la collecte du vendredi est décalée au samedi. Seules les collectes avant le jour férié ne changent pas. Pour le secteur Centre-ville de Bourges : Il n'y a pas de changement en cas de jour férié, la collecte des déchets est décalée au lendemain, ou avancée au vendredi si le samedi est férié. Pour les collectes spécifiques « Gros Producteurs » : il n'y a pas de changement dans les modalités de rattrapage.

Retrouvez toutes les infos sur le site de Bourges Plus et soyez informé par SMS en vous inscrivant sur l'application MonServiceDechet

	Jour férié le LUNDI	Jour férié le MARDI	Jour férié le MERCREDI	Jour férié le JEUDI	Jour férié le VENDREDI
Vous êtes collecté le LUNDI	Collecte décalée au MARDI	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le MARDI	Collecte décalée au MERCREDI	Collecte décalée au MERCREDI	Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le MERCREDI	Collecte décalée au JEUDI	Collecte décalée au JEUDI	Collecte décalée au JEUDI	Pas de changement	Pas de changement
Vous êtes collecté le JEUDI	Collecte décalée au VENDREDI	Pas de changement			
Vous êtes collecté le VENDREDI	Collecte décalée au SAMEDI	Collecte décalée au SAMEDI			

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 20 avril à partir de 05h00 :
Rond-point Farman – boulevard Santos Dumont – rue Diderot – avenue de Saint-Amand – chemin noir – rue Sainte Ursule

Jeudi 27 avril à partir de 05h00 :
rue Jean Baffier – boulevard Auger – rue Jean Mercier – place Hervier – rue Emile Martin – rue Robert Surcouf – rue Lapparent



Marché
Le marché
des marronniers
a lieu tous
les jeudis
matins

TRAVAUX

AÉROPORT/VAUVERT/PIERRELAY/PISSEVIELLE

Matemelle Herbinière Lebert : travaux d'accessibilité
Zone d'activités des Danjons : requalification des espaces publics (travaux réalisés par Bourges plus)
Entretien courant de l'écluse de Pierrelay et du barrage des 3 pelles

ASNIÈRES

Rue Ferrée : 1ère phase : requalification réseau d'eaux pluviales

CENTRE-VILLE

Police municipale Avaricum : agrandissement des vestiaires
Ancien Hôtel de ville : réfection de la charpente
Boulevard Clemenceau : aménagement cyclable
Rue Coursarlon : requalification
Liaison douce MCB2- Centre-ville
Extension guinguette boulevard d'Auron
Installation des modules de télégestion pour gérer l'éclairage public

Entretien courant du barrage de Saint-Ambroix et de l'écluse Louis XI

CHANCELLERIE/GIBJONS/MOULON

Matemelle Pressavois : amélioration des bâtiments scolaires
Groupe scolaire Turly : amélioration des bâtiments scolaires
Gymnase Yves du Manoir : réfection de la chaufferie et des aérothermes
Avenues Jacques Chirac et du Général de Gaulle : aménagements cyclables
Rue de la Sente aux loups, rue Félix Chédin, avenue de Lattre de Tassigny : modernisation de l'éclairage public par l'installation de luminaires LED

CHARLET/LAHITOLLE/PIGNOUX/SEMBAT

Matemelle Pignoux : travaux d'accessibilité
Extension du chauffage urbain : rue Charlet - rue des Bigarelles

– Sembat, rue de Lapparent – rue des Fonds Gaidons
Parking de covoiturage proche hôpital Jacques Cœur (travaux Bourges plus)
Entretien courant des barrages des 2 pelles/4 pelles

VAL D'AURON/HAMEAU DE GIONNE/MAZIÈRES/PIJOLINS

Boulevard Joffre : requalification (travaux Bourges Plus)
Parking Baudens : aménagement/création
Rue Barbès : 1ère phase : reprise branchements eaux usées (travaux Bourges plus)
Travaux de sécurisation du clapet 2 du barrage du Val d'Auron

Le projet "MARIANNE ARRIVE EN VILLE" continue avec le lancement de deux nouvelles actions :

APPEL À LA CRÉATION LITTÉRAIRE, AUDIO-VISUELLE ET ILLUSTRÉE :

« (D)ÉCRIS-MOI MARIANNE »

12 AVRIL AU 15 AOÛT 2023

C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

L'édition 2023 de l'Appel à la création littéraire aura pour thème « (D)écris-moi Marianne ».
 Votre mission si vous l'acceptez : décrire, interroger, interpeller Marianne et ses valeurs. Pour y parvenir les participants auront le choix entre les styles d'écriture classiques proposés dans l'édition précédente, et cette année le roman graphique, la BD, les formats numériques audio et/ou vidéo font leur apparition.
 L'Appel à la création est ouvert à toutes et tous. Il sera possible de s'inscrire dans l'une des 3 catégories en individuel ou collectif : Ecoles (6-12 ans), Collèges/Lycées (13-18 ans), Adultes (+ de 18 ans).
 Alors qu'attendez-vous pour participer ?
 « Écrivez ! Noircir le papier est idéal pour s'éclaircir l'esprit. » Aldous HUXLEY
 Pour s'inscrire rien de plus simple vous avez jusqu'au 15 août 2023 pour retourner vos réalisations.
 Conditions et règlement : à retrouver sur le site de la Ville www.ville-bourges.fr ou à l'adresse citoyennete.democratie-directe@ville-bourges.fr.
 Laissez libre court à votre imagination. A vos plumes, crayons, voix !



EXPOSITION PHOTOS:

« Marianne prend ses quartiers à Bourges » - 17 au 28 avril 2023

« Aujourd'hui, je suis Marianne car ... »

Comme notre Marianne, qui campe dans les mairies françaises depuis la Troisième République, 12 femmes Berruyères posent avec le bonnet phrygien, symbole des affranchis. Elles posent et nous interpellent par leurs expressions et leurs messages. Et questionnent les valeurs de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

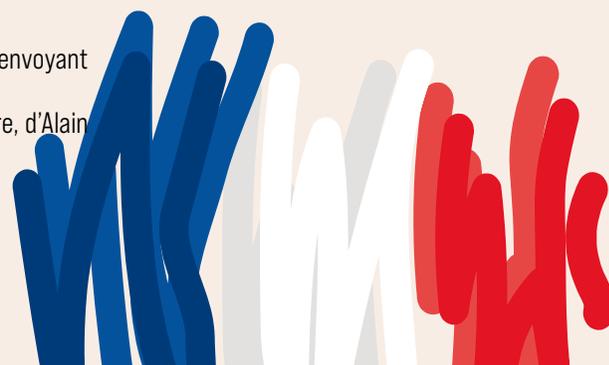
Ces 12 portraits photographiques constituent des instantanés de femmes engagées, des 6 quartiers de Bourges.

L'exposition sera visible **du 17 au 28 avril 2023 sur les grilles du Jardin de l'Archevêché** puis de manière itinérante dans tous les quartiers de la ville :

- Val d'Auron : **Devant la Mairie annexe (2 au 14 mai)**
- Lahitolle : **Campus Lahitolle (16 mai au 28 mai)**
- Aéroport : **Jardin en haut de la rue M. Haegelen (31 mai au 11 juin)**
- Asnières : **Place du 14 Juillet (13 au 25 juin)**
- Chancellerie : **Devant la mairie annexe (27 juin au 9 juillet)**

Et vous, êtes-vous Marianne ?

Comme ces 12 Berruyères, venez-nous dire pourquoi vous êtes Marianne en scannant ce QR Code ou en envoyant votre message à citoyennete.democratie-directe@ville-bourges.fr
 Inauguration de l'exposition le 21 avril à 16H, en présence des 12 femmes qui ont participé à l'aventure, d'Alain Bouquin, Maire-Adjoint à la Citoyenneté et Démocratie directe et des élus du conseil municipal.
 On vous attend nombreux pour partager un moment de convivialité !





Bientôt, LE BUS GRATUIT pour toutes et tous !

A partir du 1^{er} septembre 2023, le réseau AGGLOBUS devient gratuit pour tous et tous les jours.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Syndicat AggloBus a renouvelé la Société des transports urbains de Bourges (STUB) comme exploitant du réseau de bus pour 8 ans jusqu'en 2030, pour les 20 communes d'AggloBus, c'est-à-dire Bourges et les 16 autres communes de Bourges Plus, ainsi que Saint-Florent sur Cher, Fussy et Pigny.

Avec ce nouveau contrat, tous les services AggloBus seront gratuits à partir du 1^{er} septembre, à l'exception du service de location CycloPlus.

Cela signifie que dans toutes les communes d'AggloBus, toutes les lignes de transport seront accessibles à tous, gratuitement et sans conditions de domicile ou de lieu de travail car il n'y aura plus de titre de transport. Cela vaudra pour le transport scolaire également.

« Le bus gratuit pour toutes et tous, tous les jours, c'est bien sûr des économies importantes en perspective, souligne Jean-Michel Guerineau, maire-adjoint rénovations urbaines et mobilité. A titre d'exemple, l'économie d'un abonnement de 2 enfants avec 1 pass génération plein tarif, sera de 360€/an, ou pour deux personnes de plus de 65 ans de 130€/an. C'est un soutien important au pouvoir d'achat ! Autre point majeur, l'accès au centre-ville de Bourges sera facilité par la gratuité et la fréquence importante des bus. Par exemple, la place de la Nation sera desservie par 640 bus par jour et la place Planchat par 460 bus par jour ! Le secteur Europe/Séraucourt sera desservi par 420 bus par jour (hors navette) ».

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, la gratuité doit s'appliquer également au transport REMI car et train pour les trajets effectués à l'intérieur du périmètre d'AggloBus.

En avant-première, les principales nouveautés dès septembre

- **Certaines lignes seront modifiées** et une nouvelle numérotation plus simple va voir le jour. Les horaires seront élargis en soirée pour les lignes les plus importantes avec une dernière arrivée proche de 22h00
- **La navette du centre-ville sera simplifiée**, elle circulera sur un trajet unique
- **Le dimanche et les jours fériés, les bus circuleront** toute la journée
- **Les services de transport à la demande Vitabus** (dont Vitabus soir) **seront renforcés** ainsi que le service pour les personnes à mobilité réduite
- Concernant le service Cycloplus, **le nombre de vélo en location sera augmenté** et de nouveaux modèles seront proposés.

Pour accompagner le passage en gratuité :

Une nouvelle grille tarifaire a été mise en place depuis le 1^{er} février 2023 : seuls des titres mensuels ou pour 2 à 7 mois sont vendus. Il n'y a plus de vente de titre avec une date de validité supérieure au 31 août.

Les personnes ayant acheté un abonnement annuel avant le 1^{er} février pourront être remboursés (modalités sur le site <https://www.agglobus.com>)

LE COMPTOIR DE BOURGES, une belle vitrine pour Bourges Vie Nouvelle

Le Comptoir de Bourges, dont l'inauguration a lieu le 7 avril, s'inscrit dans la démarche de Bourges Vie Nouvelle qui promeut l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux habitants et des compétences.

Initiée par la Municipalité et l'Agglomération en juin 2021, Bourges Vie Nouvelle poursuit la mission de « faire connaître Bourges dans toute ses dimensions » déclare Sonia Hassaïm, Directrice du Développement Economique de Bourges Plus, chargée de piloter ce projet.

A travers cette ambitieuse opération de séduction mettant en avant la qualité et le potentiel du cadre de vie Berruyer, le dispositif, devenu une marque déposée, vise à développer la notoriété de la Ville et à convaincre de nouvelles familles d'y poser leurs valises, et pas seulement dans le cadre touristique.

« Le Comptoir de Bourges découle de tout le travail déployé et des nombreux outils déjà mis en place pour ancrer la marque* » souligne Sonia Hassaïm.

Cette belle vitrine s'installe au 22 rue Moyenne, partageant les locaux - réaménagés - avec l'OCAB.

Un lieu visible et chaleureux

Pourquoi le Comptoir ? « Pour la notion de convivialité. Nous souhaitons avoir un lieu visible, chaleureux, dédié à la promotion de la Ville, et où les gens qui envisagent de s'installer à Bourges puissent venir s'informer sur le logement, l'emploi du conjoint, la scolarité, la vie pratique, et échanger sur leurs projets. L'idée est aussi que les entreprises s'approprient le lieu notamment pour y rencontrer des candidats. »

Dans cet espace Bourges Vie Nouvelle, Sophie Affret-Chopineau responsable de la cellule d'Accueil Bourges Vie Nouvelle et Jean-Philippe Lospitalier, chargé d'accueil, accompagneront les personnes dans leur démarche de changement de vie. Le manager de commerce et l'animateur de centre ville de l'OCAB seront aussi sur site.

[*] Stand sur le salon du travail à la Villette, salon en ligne avec l'Apec, site internet, coffret d'accueil pour les salariés des entreprises, et stand sur le Printemps de Bourges



BOURGES EN FINALE!

Bourges est en finale pour le titre de Capitale européenne de la culture 2028 aux côtés de 3 autres villes françaises. La bonne nouvelle est tombée vendredi 3 mars, dans l'auditorium de l'Institut national du patrimoine à Paris, trois jours après le passage à l'oral de la délégation Berruyère devant 12 jurés européens.

Bourges reste dans la course au prestigieux titre de Capitale européenne de la culture 2028. Cette pré-sélection a été fêtée avec joie et fierté, le 4 mars en mairie. Face à Amiens, Bastia, Reims, Nice, Saint-Denis, la préfecture du Cher surnommée le Petit Poucet en raison de sa taille et de son budget, a été à la hauteur et a su faire la différence.

En se qualifiant aux côtés de Montpellier-Sète, Rouen-Le Havre et Clermont-Ferrand-Massif Central, Bourges amorce une dernière ligne droite, plus déterminée que jamais à gagner la compétition et à remporter le prestigieux label. « *Ce dernier apporterait une visibilité pour la ville lauréate et un changement d'image, comme cela a été le cas pour Lille, Liverpool, Marseille, Matera, ainsi que des retombées culturelles, économiques, sociales pour le territoire* » observe Louise Tournillon, coordinatrice générale de Bourges 2028.

Un projet ambitieux et innovant

Le 28 février, la ville du Printemps dont la première Maison de la Culture a été inaugurée par Malraux, a su s'imposer. « *Sélectionner Bourges, c'est changer de récit, c'est choisir l'originalité et une vision d'avenir* » poursuit Louise Tournillon, qui, avec 9 autres orateurs (*) a soutenu l'oral et le dossier de candidature Berruyer déposé le 16 décembre dernier au Ministère de la Culture.

L'ambition ? Tordre le cou aux idées reçues sur les villes moyennes, de moins de 100.000 habitants, « *qui représentent pourtant la moitié des citoyens en France mais aussi dans l'Union européenne* ». Comment faire en sorte que l'Europe devienne une évidence pour des villes comme Bourges ? Bourges 2028 a justement construit un projet « innovant » autour de la question.

30 projets au programme

Le jury a été convaincu par les 30 projets répertoriés et détaillés dans le BidBook de 60 pages qui fera bientôt l'objet d'une version étoffée, affinée et remaniée de 100 pages. Ce second dossier sera déposé à l'automne prochain. Se succéderont ensuite un second oral, plus musclé, et une visite du jury européen, sur une journée, à Bourges, fin novembre/début décembre.

À huit mois du verdict, la pression monte d'un cran, la passion et la détermination aussi. L'équipe de Bourges 2028 engagée à 100 % depuis le début de l'aventure et encouragée par cette brillante pré-sélection ne

lâchera rien, afin de faire de Bourges « une terre d'avenir ». L'investissement déployé lors de la première étape est soudain démultiplié. Comme l'ont déjà affirmé Louise Tournillon et Faustine Damman, chargée de communication, « *On y va pour la Ville, on y va pour gagner* » !

Et maintenant ? Inviter les Berruyers à poursuivre l'aventure

« *Outre le travail technique, rédactionnel, et la préparation du grand et ultime oral à la fin de l'année, nous allons organiser différentes manifestations pour mobiliser les habitants du territoire* » mentionne Louise Tournillon.

L'équipe de Bourges 2028 veut embarquer la population Berruyère dans cette palpitante aventure et lui donner l'envie de s'y investir. L'engouement se fait sentir. « *Le fait d'arriver en finale change la donne* » remarque avec plaisir Louise Tournillon.

Les projets artistiques, consultables sur le site officiel Bourges 2028, ont été présentés le 25 mars à la Maison de la culture, mettant notamment en avant les grands projets de Cité européenne des artistes et des auteurs ; de train/ métro/RER/ pour réimaginer la mobilité à Bourges ou encore une exposition sur George Sand. Une programmation spéciale printemps de Bourges est prévue pendant le festival, en avril. Des événements ponctueront l'été.



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE BOURGES 2028 :

Pascal Keiser, Commissaire général de Bourges 2028, **Louise Tournillon**, coordinatrice de la candidature ; **Alain Aufrère**, administrateur général ; **Faustine Damman**, chargée de communication ; **Lucie Merveille**, chargée de la communication digitale et **Karine Lavillaugouet**, chargée de production.

LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION BERRUYÈRE :

Nicolas Bacca, co-fondateur Ledger licorne à Vierzon

Fanny Cardot, étudiante en deuxième année à l'Institut Universitaire de Technologie de Bourges

Yann Galut, Maire de Bourges

Claire Gibault, artiste, ancienne députée européenne, fondatrice et directrice du Paris Mozart Orchestra et du Concours international de chefs d'orchestre La Maestra

Karine Gloanec Maurin, artiste, ancienne députée européenne, conseillère régionale Centre-Val de Loire

Pascal Keiser, Commissaire général de Bourges 2028

Lydie Lescarmontier, glaciologue, pédagogue sur le changement climatique pour l'UNESCO, co-présidente de Bourges 2028

Fabian Pirard, fondateur de Railtrip travel, agence de voyage bas carbone en train

Louise Tournillon, Coordinatrice générale de Bourges 2028

Boris Vedel, Directeur du Printemps de Bourges

LES 12 MEMBRES DU JURY :

10 jurés sont issus des différents pays d'Europe ;

2 ont été nommés par le Ministère national de la culture.

3 font partie du parlement Européen ;

3 de la Commission Européenne ;

3 du Conseil Européen ;

1 du Comité de région européen.



BOURGES 2028, MODE D'EMPLOI

Qu'est-ce qu'une Capitale européenne de la Culture ?

Le titre de Capitale européenne de la culture a été initié par la Grèce en 1985. Selon la Commission européenne, son but est de "mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens".

Le dossier de candidature est examiné à la lumière de 6 critères :

- La contribution du projet de Capitale européenne de la culture au développement à long terme de la Ville ;
- Le contenu culturel et artistique ;
- La dimension Européenne ;
- La capacité des candidats à tenir leurs engagements ;
- L'implication de la population locale et de la Société civile dans la définition et la préparation du projet ;
- Le budget et le plan de gestion

Un impact positif sur les villes lauréates

Depuis 38 ans, plus de 60 villes européennes, allant de métropoles aux villes de 10 000 habitants, ont reçu le titre de Capitale européenne de la Culture. Toutes peuvent témoigner de l'impact positif de la candidature sur le développement culturel et économique.

En 2023, Elefsina, en Grèce, Timisoara en Roumanie et Veszprém en Hongrie arborent le titre prestigieux.

En France, le label a déjà été décerné à 4 villes : Paris en 1989 ; Avignon en 2000 ; Lille en 2004 et Marseille en 2013.

Etre Capitale européenne de la Culture, à quoi ça sert ?

Une Capitale européenne de la Culture est un levier idéal de transformation sociale et économique du territoire.

Gagner le titre n'est pas seulement une question de prestige international. Les principaux bénéficiaires sont les habitants de la ville. C'est une clé de développement économique, social et touristique. Cela permet de développer des infrastructures culturelles, élargir l'accès à la culture, améliorer voire redorer l'image d'une ville, et renforcer les industries culturelles.

Pour l'année 2028, la Commission européenne a décidé que le titre de Capitale européenne de la Culture sera porté par deux pays de l'Union Européenne, la France et la République Tchèque, et un pays candidat à l'adhésion de l'UE, la Macédoine du Nord. Dans chacun de ces pays, seule une ville accompagnée de son territoire portera le titre.

LA CANDIDATURE BERRUYÈRE EN QUELQUES DATES CLÉS :

Dès 2021, et à l'issue de plusieurs ateliers participatifs menés pendant un an, le projet de Bourges s'est structuré autour de trois axes de travail :

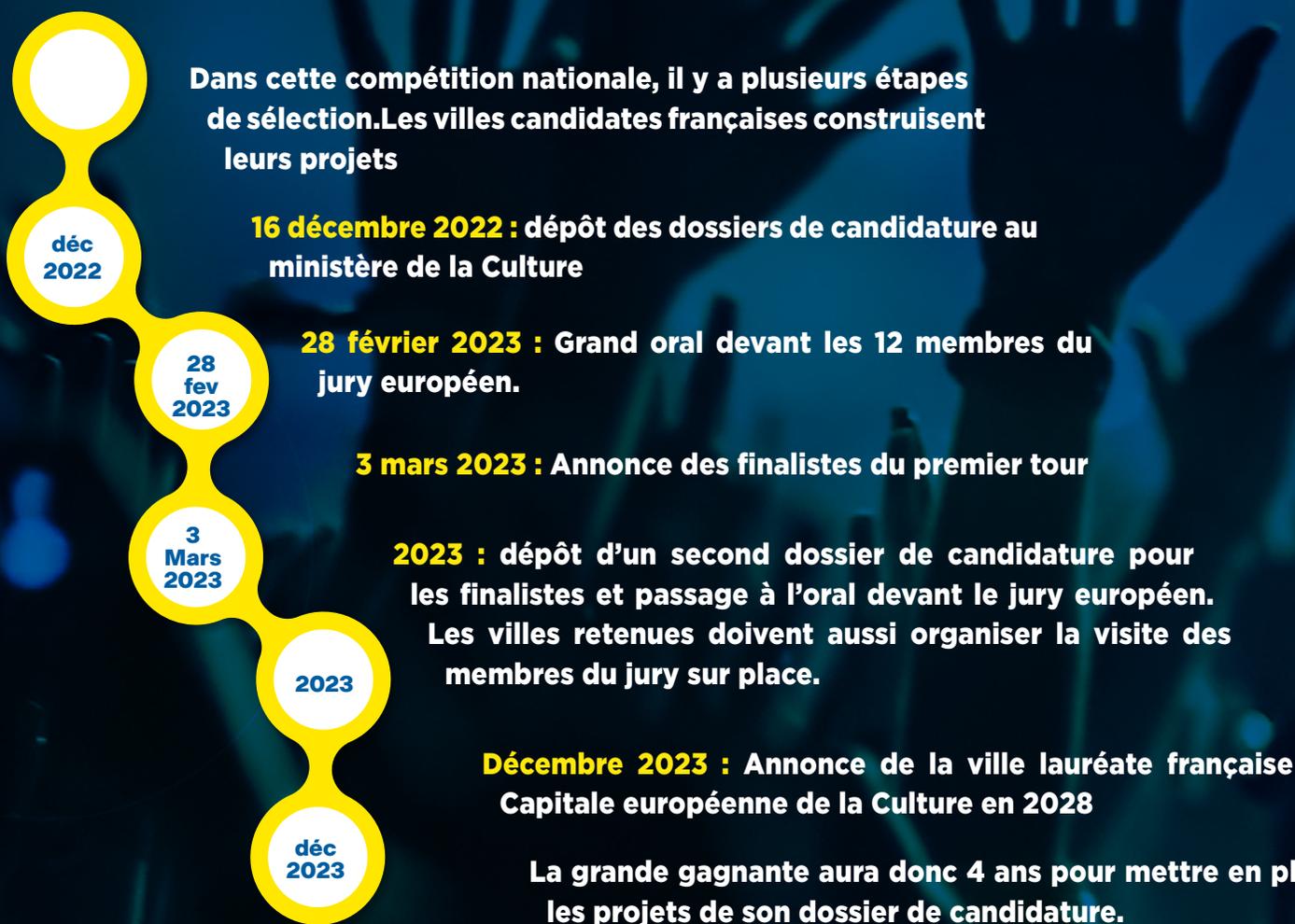
★ La culture comme levier contre le changement climatique et comment un projet de Capitale européenne de la Culture peut alimenter la réflexion autour des nouvelles mobilités bas carbone (mobilités des artistes, des oeuvres, des publics) mais aussi participer à l'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la mise en valeur de la ruralité et comment dans la manière de penser nos nouvelles infrastructures prendre en compte la dimension environnementale.

★ Le rôle de l'artiste et de l'autrice.eur dans la société européenne du XXI^e siècle. Bourges 2028 a voulu mettre l'artiste et l'autrice.eur au centre de son projet en imaginant à Bourges une cité européenne des artistes et des autrices.eurs.

★ Bourges 2028 - Territoires d'avenir ou comment les villes de moins de 100 000 habitants peuvent être inspirantes et modélisantes pour les villes de taille similaire en France et en Europe

★ Entre les mois de juin et septembre 2022, ces trois thématiques ont fait l'objet de trois colloques européens. Au cours de ces rencontres, échanges et débats, respectivement organisés les 16 et 17 juin à la Maison de la culture à Bourges ; les 11 et 12 juillet au Palais des papes à Avignon et le 20 septembre à l'Abbaye de Noirlac, l'équipe de Bourges 2028 a pu bénéficier de nombreuses expertises pour renforcer son dossier et « *pour imaginer ensemble Bourges 2028* »

CHRONOLOGIE EXPRESS :





Yannick BEDIN,

Maire-Adjoint délégué à la Culture

Quelle a été votre réaction au moment de l'annonce de la pré-sélection Berruyère dans cette palpitante course au titre de Capitale européenne de la culture 2028 ?

Se retrouver parmi les 4 finalistes de cette compétition a été une nouvelle extraordinaire, une explosion de joie, un couronnement. Nous étions tous enthousiastes, fiers et émus. L'équipe qui porte cette candidature est jeune. Elle l'a bâtie en un temps record, avec des moyens financiers limités. Aujourd'hui cette qualification nous donne beaucoup de fierté. Le petit Poucet est face à des métropoles à gros budgets. Nous jouons désormais dans la cour des grands.

Quels ont été les atouts de Bourges et qu'est-ce qui peut faire la différence pour espérer décrocher la victoire ?

L'oral devant les jurés s'est bien passé. Nous avons un livre de candidature – le BidBook – qui tenait la route et dont ils ont salué les grands axes. Nous attendons d'ici peu le rapport du jury qui nous indiquera ce qu'il faut peaufiner. L'objectif aujourd'hui est d'approfondir et d'affiner les grands projets artistiques en terme de financement, de partenariat ... et de produire un nouveau BidBook de 100 pages.

Ce qui distingue Bourges de ses 3 concurrentes, et qui peut faire la différence, c'est aussi le fait d'être une ville à taille humaine. Bourges est une ville moyenne qui a des choses à dire à l'Europe, qui peut l'inspirer et être modélisante.

La délégation Berruyère défendant la candidature de Bourges 2028 est plus que jamais déterminée...

Nous allons tout faire pour remporter le titre. Bourges est la seule ville en lice qui a réellement besoin d'être capitale européenne de la culture, car les autres ont déjà tout ! Ce serait un levier formidable de développement et d'attraction pour notre territoire, sur les plans touristiques, infrastructurels, économiques... Dans les mois qui viennent, l'enjeu est d'impliquer davantage encore la population et les acteurs culturels du territoire, l'Agglo, le Département, la Région, qui bénéficieront des retombées si Bourges est élue. La culture est l'un des atouts de Bourges, l'effet peut être décuplé si elle devient capitale européenne de la culture. Par ailleurs, si Bourges remporte le titre, nous le ferons vivre au-delà de 2028.

BOURGES
Cher, Centre-Val de Loire
**Candidate
Capitale
Européenne
de la Culture** **2028**
Territoire d'avenir

LE
PRINTEMPS
 DE BOURGES
 CRÉDIT MUTUEL
 2023



C'est la bonne nouvelle du moment ! Le Printemps de Bourges Crédit Mutuel est de retour, du mardi 18 au dimanche 23 avril, pour une 47^{ème} aussi riche qu'originale. Prêt pour l'aventure artistique ?
 En avant !



M • © Yann Orhan



Jeanne ADDED • © Camille Vivier

Six jours pour découvrir, rêver, chanter, danser... et s'émouvoir au contact des artistes ! C'est, une nouvelle fois, la (belle) promesse du 47^{ème} Printemps de Bourges Crédit Mutuel. Ainsi, du mardi 18 au dimanche 23 avril, Bourges va devenir le « centre » du monde musical et artistique avec une programmation « PDB » riche, originale et intergénérationnelle. Une centaine d'artistes, figures « tutélaires », découvertes de l'année et révélations de demain, donnent rendez-vous au(x) public(s) dans divers lieux dédiés, nouveaux, ou du patrimoine historique et architectural : **le W, le Palais Jacques-Cœur, le Théâtre Jacques-Cœur, la Maison de la culture, le 22 Est & Ouest, l'église Saint-Pierre, la Villa Monin, l'Abbaye de Noirlac et Antre Peaux.**

Toujours la part belle à la création

Comme toujours, le premier festival de l'année fait la part belle à la création pluridisciplinaire avec, par exemple, « **Des histoires vraies** » de Florent Marchais (qu'on ne présente pas en ses terres natales !) et de l'artiste plasticienne, photographe, femme de lettres et réalisatrice Sophie Calle, la carte blanche au chanteur compositeur et saxophoniste Thomas De Pourquery, « **Trilogie 72** » réinvention en 3 actes d'albums cultes par la jeune génération... ou encore « **Désir(s)** » de Oxmo Puccino avec « ses » compagnons de jeu, de voix.





Selah SUE • © Mathieu ZAZZO



Benjamin Biolay • © Mathieu Cesar

Des moments inoubliables qui deviendront de précieux souvenirs

Toujours engagé pour l'émergence artistique, le Printemps de Bourges Crédit Mutuel est le festival où se crée et s' imagine le futur musical. Le festival, où pendant une semaine, on vit jazz, rap, pop, électro, chanson et rock. Le festival où chacune et chacun peut découvrir de nouveaux horizons musicaux guidés par les artistes... Enfin, le Printemps de Bourges Crédit Mutuel, c'est LA parenthèse où les publics, les générations se croisent pour « vivre » ensemble des moments inoubliables qui deviendront de précieux souvenirs. Allez, en avant pour le 47^{ème} Printemps, il sera rebelle, généreux et joyeux ! Qu'on se le dise !



ET LES ENFANTS, DANS TOUT ÇA ?!

Le PDB n'oublie pas la jeunesse ! Pour cette 47^{ème} édition, deux spectacles sont programmés à destination des enfants et il est plus que conseillé de réserver rapidement son billet ! Rendez-vous, à 15h30, pour les deux dates, à la Villa Monin.

- **ESCALES** : le jeudi 20 avril, la DJ, percussionniste et machiniste, Maclarnaque présentera 4 courts métrages entre ciel et terre, aux univers hétéroclites et aux graphismes minutieux. Les images racontent la naissance du monde, l'histoire amusante d'une baleine solitaire en mal d'amitiés, la vie sous-marine d'un crustacé légendaire qui capture les bateaux des marins égarés... sans oublier le pétillant et psychédélique Cloudy, au beau milieu des nuages (à partir de 3 ans)

- **TU MUES TU MEURS !(?)!** : le vendredi 21 avril, pour sa deuxième création, Forbon N'Zakimuena s'aventure de plus en plus sur la route des histoires tout en déployant sa musicalité, en duo sur scène, avec le musicien Adam Carpels. Tout commence par une rencontre avec l'adolescence, la sienne et celle de jeunes d'aujourd'hui dont il a recueilli la parole. Son récit retrace les métamorphoses de cette période aussi difficile qu'enthousiasmante (à partir de 10 ans)





CONCOURS
PHOTO
17^e
BOURGES

01.07 ▶ 04.09 2023

PARTICIPEZ ET
DÉPOSEZ VOS PHOTOS
JUSQU'AU 31 MAI

+ d'infos au 02 48 57 81 14
ou www.ville-bourges.fr

*Ce qui nous
transporte...*

BOURGES
2023
Capitale
Européenne
de la Culture

17^E CONCOURS PHOTO

La ville de Bourges dévoile son thème : « *Ce qui vous transporte...* ». Participez et déposez vos photos jusqu'au 31 mai pour remporter des bons cadeaux de 150 à 300€.

Pour cette édition, le concours s'appuie sur l'un des projets clés de la municipalité qui verra le jour en septembre : la gratuité des bus pour toutes et tous. Aussi, la ville de Bourges, vous propose de concourir sur « *Ce qui vous transporte...* » - une invitation à la réflexion sur la mobilité, au sens propre comme au sens figuré.

Au sens propre, qu'est-ce qui nous permet de nous déplacer d'un point A à un point B ? Tous les moyens de transports, motorisés ou non, pourront être mis à l'honneur.

Au sens figuré, qu'est-ce qui nous permet de nous évader, de sortir de notre quotidien, de nous procurer des émotions ?

Les doubles lectures seront particulièrement appréciées par le jury.

Pour rappel les photos doivent être obligatoirement prises à Bourges. Les clichés reçus font l'objet d'une première sélection, à l'issue de laquelle ceux retenus sont exposés durant tout l'été sur les grilles du Jardin de l'Archevêché.

Plus d'infos au 02 48 57 81 14.
Règlement complet sur : www.ville-bourges.fr



MAISON DES MUSÉES
VILLE DE BOURGES

Choisissez l'œuvre à exposer !

Les musées de Bourges se transforment. Pour accompagner cette évolution, la Maison des Musées ouvre le 10 mai, place Etienne-Dolet. Les berruyers et berruyères sont invités à choisir une œuvre qui sera exposée jusqu'au 2 septembre.

Depuis le 2 janvier, les musées de la Ville, à l'exception du Muséum, engagent une profonde restructuration de leur offre au public. Pour autant, les collections ne resteront pas longtemps cachées.

Une programmation « hors-les-murs » se met en place avec nos partenaires : dès le 15 avril, des œuvres seront présentées dans le cadre de la programmation du Parvis des Métiers, place Etienne-Dolet et de la prochaine exposition du Muséum, « *Eau, l'expo* ».

Par ailleurs, le musée des Meilleurs ouvriers de France se transforme pour devenir la Maison des Musées, place Etienne-Dolet. Ce lieu innovant va intégrer une salle d'exposition dédiée à la richesse du patrimoine et des collections de Bourges, mais aussi des espaces d'échanges ou d'information sur le projet de rénovation et sur les métiers des musées. Il sera ouvert les après-midis du mercredi au samedi et sera entièrement gratuit.

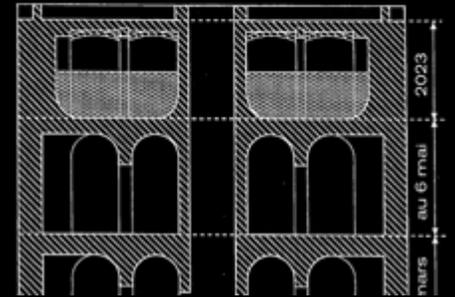
En attendant l'inauguration, le 10 mai prochain, soyez, vous aussi acteurs de cette histoire ! Participez à l'accrochage en votant pour le premier volet de « *l'œuvre au choix du public* » sur www.ville-bourges.fr.

Vous avez le choix entre quatre œuvres évoquant le Berry, réalisées entre la fin du 19^e siècle et les années 1930 : *La toilette de la communiant*e - Henri Jamet (1858-1840) / *Le maître-sonneur sur les bords de la Creuse* - Fernand Maillaud (1862-1948) / *Marché à la Châtre* - Fernand Maillaud (1862-1948) / *Sancerre et ses vignes* - Charles Duguet (début 20^e s.).

Soyez nombreux à participer
et rendez-vous le 10 mai !

Œuvrir

Une proposition du collectif Union Pragmatique avec les Aquachâtellains
Manifestation artistique - Expériences publiques



EXPOSITION « ŒUVRIR »

Dans le cadre de sa politique artistique, la Ville de Bourges poursuit son engagement dans le soutien à la jeune création, en accueillant au Château d'Eau-Château d'Art, des étudiant(e)s de l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges accompagnés par le collectif Union Pragmatique.

Habitué à incorporer dans son travail une réflexion sur la participation du public, ainsi qu'à organiser des temps de travail avec différents publics (établissements scolaires, sociaux, médico-sociaux) le collectif Union Pragmatique a proposé - sur une invitation de Ferenc Gróf, professeur à l'École nationale supérieure d'art de Bourges - à un groupe d'étudiant(e)s de se joindre à lui pour s'emparer collectivement du Château d'eau - Château d'art et ainsi devenir Aquachâtellain(e)s pour le temps d'un workshop de 10 jours. « *Notre objectif est de mettre en commun nos compétences pour assurer des projets plus forts* » soulignent les membres du collectif.

Ainsi sont présentés dans le lieu - entre autres - une bibliothèque invitant les visiteurs à faire don d'ouvrages qui leur font honte, un salon de tatouage, un point de vente de fanzines et d'objets édités par des artistes, une scène où aura lieu une première représentation de Fusile Parlère, une pièce de théâtre écrite par un duo d'étudiants, une conférence sur l'implication morale du joueur dans les jeux vidéo... À découvrir jusqu'au 6 mai !

Plus d'informations :
ville-bourges.fr/site/chateau-eau
oeuvrir.unionpragmatique.com
ensa-bourges.fr



LA DESCENTE INFERNALE 2023 Toujours prêts ?

La Descente Infernale fait son grand retour le 24 juin 2023 pour une 6^e édition après 3 ans d'absence.

Attendez-vous à une journée de folie avec des duels endiablés diffusés sur les deux écrans géants pour propulser les spectateurs au cœur de l'action. Une journée de pur plaisir et frissons à gogo !

1, 2, 3... Descentes !

Deux phases chrono pour que chaque participant appréhende les deux rampes, à l'issue desquelles ils seront qualifiés ou non pour participer à la suite de l'épreuve jusqu'à la Grande finale.

Pierre-Feuille-Ciseaux

Le choix de la rampe de départ pour les phases finales sera réservé non plus au meilleur chrono, mais au plus chanceux. En pré-grille, les deux équipes concurrentes s'affronteront via le célèbre « Shifumi », jeu du « Pierre-Feuille-Ciseaux ». Le vainqueur choisit sa rampe. Que le meilleur gagne !

À vos bulletins !

Rendez-vous sur le site Internet de La Descente Infernale dès maintenant pour vous inscrire dans l'une des 3 catégories de la course : le Challenge « À Fond la Caisse ! » réservé aux particuliers, la Tacot Academy pour les collèges, lycées et associations ou le Défi Entreprises.

Alors, Berruyers, entreprises, associations, as de la bricole et de la récup'... en 2023, toujours prêts ? Inscriptions et informations sur : www.descente-infernale.com



« EAU, L'EXPO »

Le muséum de Bourges accueille « eau, l'expo » conçue par le muséum de Toulouse du 15 avril au 19 novembre 2023. Cette exposition aborde de façon exhaustive l'ensemble des enjeux liés à l'eau.

Dans un parcours qui invite le visiteur à suivre l'eau sous toutes ses formes, venez découvrir le parcours surprenant de l'eau de sa naissance cosmique à son arrivée sur Terre, de son omniprésence dans l'apparition et l'évolution de la vie, de ses usages, de la nécessité de la préserver pour les générations futures. Cette exposition aborde, avec des dispositifs interactifs et multimédias les 3 grandes thématiques suivantes : **Eau et vie**, **Eau et Hommes**, **Eau et société**.

Cette exposition sera accompagnée par des collections du muséum, des musées et des bibliothèques de Bourges, ainsi que des collections des archives départementales du Cher. L'exposition sera complétée par une mini-exposition focus sur les missions du SIVY, Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre.

Enfin, le muséum profite de l'exposition « Eau, l'expo » pour présenter l'un de ses domaines de recherche totalement méconnu du grand public : l'étude des moules d'eau douce.



PROGRAMMATION SPECTACLE Auditorium du Conservatoire - avril



© Jean-François Deruy

Des guitares et des hommes - Concert poétique
Vendredi 7 avril de 12h30 à 13h30

Spectacle « midi-deux »

Café, et petits fours offerts à l'issue du concert et échanges avec les artistes
Entrée payante (plein tarif 10€, tarif réduit 5€)

Restitution des Master Classes Printemps de Bourges - Artiste invité Bastien Berger

Samedi 8 avril à 18h
Entrée libre et gratuite

Récital de Piano par Cyril Huvé : les classiques viennois, Mozart - Beethoven - Schubert
Mardi 11 avril à 20h

Entrée payante (plein tarif 10€, tarif réduit 5€)

Master classe publique le Mercredi 12 avril sur ces pianos anciens, tous niveaux acceptés
Entrée libre et gratuite

Une goutte de ciel - Quatuor à cordes Thalia avec récitant

« Que sont-ils devenus ? » rubrique consacrée aux anciens élèves du conservatoire de Bourges maintenant professionnels

Vendredi 14 avril à 20h

Entrée payante (plein tarif 10€, tarif réduit 5€)



LE PERMIS de végétaliser

La Ville de Bourges souhaite impliquer et offrir la possibilité aux riverains, associations, commerçants dans une démarche participative, de développer la végétalisation du domaine public. L'occupation du domaine public dans le cadre de la végétalisation est alors octroyée à titre gratuit.

Cette démarche vise à améliorer le cadre de vie des habitants, réduire le phénomène d'îlots de chaleur, améliorer la gestion des eaux pluviales et participer à l'embellissement de la ville.

Plusieurs options de végétalisation sont possibles, dès lors que le demandeur demeure ou exerce au droit de l'espace à végétaliser :

- la végétalisation des pieds de murs ;
- la végétalisation en pieds de façade(s) ;
- la végétalisation des bandes enherbées et pelouses ;
- la végétalisation des pieds d'arbres.

Les demandes de permis de végétaliser sont ouvertes toute l'année, mais ne sont instruites par le service Espaces verts qu'entre juillet et octobre de chaque année, pour planification des travaux. Le permis, après étude de faisabilité technique est octroyé pour 2 ans et renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximum de 8 ans, après déclaration auprès de la municipalité.

Vous souhaitez vous engager dans la démarche ?

Les documents nécessaires à l'inscription sont à télécharger sur : ville-bourges.fr/site/permis-de-vegetaliser ou par simple demande au **02 48 57 81 86**.

Et à retourner par courriel à : permisdevegetaliser@ville-bourges.fr ou bien par courrier à : **Ville de BOURGES - Service Espaces Verts - 11 rue Jacques Rimbault -CS 50003 - 18020 BOURGES CEDEX**

Les titulaires d'un permis de végétaliser pourront participer au concours des maisons fleuries dans la catégorie « *décor floral sur la voie publique* ».

La végétalisation des espaces urbains est l'affaire de tous, participez à l'embellissement de votre quartier et de Bourges.

Atlas Intercommunal de la Biodiversité

La période d'hibernation est terminée, le retour de la douceur est favorable à la reprise d'activités des hérissons.

Si vous en voyez un, signalez-le au Muséum d'Histoire Naturelle en envoyant les informations sur votre observation (lieu, date et si possible une photo) à l'adresse suivante : atlas.biodiversite@ville-bourges.fr

Vous pouvez retrouver toutes les données collectées sur : ville-bourges.fr/site/ecologie_atlas-biodiversite



Atelier Nature

Le 26 avril, de 10h à 12h, venez participer à une initiation au « *land art* ». En compagnie d'un animateur de « *Nature 18* », vous vous initierez à cette technique artistique dont l'objectif est de fabriquer une œuvre éphémère à partir d'éléments prélevés dans la nature. Cet atelier se déroulera sur l'Espace Naturel Sensible du Val d'Auron. Ce sera ainsi l'occasion de découvrir la richesse écologique de ce site.

Atelier gratuit – RV devant la cabane d'accueil de l'Espace Naturel Sensible du Val d'Auron, avec une tenue adaptée à la météo du jour.

Reprise des visites publiques du Conservatoire du Pelargonium de Bourges

Avec le printemps qui s'installe, les visites du Conservatoire du Pelargonium*, reprennent **les samedis 29 avril, 3 juin et 17 juin 2023, de 10h à 12h**.

Les visites, gratuites, ont lieu aux serres municipales, 40 chemin Tortiot. Limitées à 30 personnes maximum, une réservation téléphonique est nécessaire auprès du service espaces verts au **02 48 57 81 86**.

* Le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) a labellisé cette collection unique comme « *Collection Nationale* » ; il s'agit d'une collection d'intérêt national qui a satisfait à des critères d'excellence lors de son évaluation qui a lieu tous les 5 ans.

Le bonus réparation en question

Alors que la réparation permet d'allonger la durée de vie de nombreux objets, elle est encore souvent perçue comme trop onéreuse par rapport à l'achat neuf. Elle permet pourtant de préserver les ressources et donc l'environnement.

Depuis décembre 2022, une personne souhaitant faire réparer un produit électrique ou électronique pourra se rendre chez un réparateur agréé et bénéficier directement d'une réduction forfaitaire sur la réparation. Le Bonus Réparation sera alors appliqué instantanément et de manière visible sur la facture de réparation : par exemple, cela représente 25 € pour une intervention sur un téléphone portable, ou 25 € pour un lave-linge.

Pour connaître la liste de tous les produits éligibles à cette aide, les réparateurs agréés et le montant de la réduction, rendez-vous sur : www.annuaire-qualirepar.ecosystem.eco

En 2023, ce bonus réparation sera progressivement étendu à d'autres produits du quotidien : les articles de sport, les articles de bricolage et de jardin, les vêtements textiles et chaussures, et enfin les meubles.



TANGO, L'AVENTURE S'ARRÊTE EN QUART

Les Tango, pour cette nouvelle saison, grâce à leur titre de championnes de France retrouvaient, l'Euroleague, la reine des compétitions.

Avec un recrutement conséquent, notamment avec l'arrivée de l'excellente Yvonne Anderson, elles affichaient de légitimes ambitions. D'ailleurs, elles se qualifiaient pour les quarts de finale, sans trop de difficultés, ceci avant le dernier match. L'adversaire, les Turques de Mersin était prestigieux, premier de sa poule, emmené par la championne olympique, l'Américaine Chelsea Gray. A l'aller les Turques effectuaient une véritable démonstration, s'imposant 84-56. Le retour, au Prado, s'annonçait compliqué. Et pourtant, devant 4 028 spectateurs, les Tango ont fait la course en tête, comptant dix points d'avance à la pause (39-29). Une avance qui fondait sur la fin, Mersin marquant à trois points pour ne s'incliner que 76-75. Il y avait donc une belle, en Turquie où Bourges s'est incliné malheureusement 91-63.



BORGES FOOT 18 EN PLEIN RENOUVEAU

2022 avait été l'année de la fusion, plutôt bien négociée, puisque le onze de Laurent Di Bernardo terminait sur le podium. En toute logique en 2023 on pouvait lorgner sur la montée. Mais voilà la machine s'est complètement dérégulée, au point qu'en novembre dernier, privé de victoire, le Bourges Foot 18 se retrouvait bon dernier du championnat. Le mal semblait incurable, il fallut tailler dans le vif et se séparer du technicien maison, Laurent Di Bernardo. Pour le remplacer, le président Sylla a fait appel à un homme d'expérience possédant un CV impressionnant : William Prunier, 55 ans, passé, notamment par l'AJ Auxerre et même l'équipe de France.

Bien des choses ont changé sous sa houlette, avec un banc modifié. L'effectif a été considérablement modifié et resserré ; un nouveau gardien (Enzo Pauchet) a remis en confiance une défense en perte. D'autres garçons comme Mrovilli, Lehoux, Tabué, Beaufrère sont apparus. Et avec le retour de l'expérimenté Sanson, l'équipe est redevenue conquérante, l'une des meilleures du championnat. L'objectif au 1^{er} janvier était d'éviter la descente. Au 1^{er} mars, on pouvait en toute logique espérer une place en milieu de tableau.



RUGBY : UNE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE

A l'été 2022, Le Bourges XV qui n'avait pu accéder sur le terrain à la fédérale 1, se voyait offrir une chance inespérée de monter, suite à plusieurs désistements. Une aubaine qui se révéla vite une montagne difficile à escalader. Le parcours de l'équipe première malgré un certain courage fut une véritable galère. Parallèlement, il fallut engager de gros frais, notamment au niveau des déplacements. Et comme le public, très nombreux en septembre, fondait avec les mauvais résultats, la situation financière devenait critique en début d'année 2023. Il fallut trouver des solutions. Voilà comment l'arrivée en mars d'une équipe d'investisseurs locaux fut accueillie comme un don du ciel. A leur tête, Olivier Monin, le pdg de la grande entreprise de sirops et Geoffroy Gazeau, entrepreneur de transports à Levet. L'acte premier fut d'injecter 150.000 € pour terminer correctement la saison. Parallèlement, la nouvelle équipe dirigeante posait les jalons d'une politique ambitieuse pour repartir sur de bonnes bases.

ASSOCIATIONS à la une

23^e Brocante des marais

« L'association des maraichers de Bourges » organise sa 23^e brocante **le lundi 1^{er} mai, de 6h à 19h**, chaussée de Chappe à Bourges (parking Carrefour).

Renseignements et inscriptions au 07 77 68 02 45
ou froeliger.maxime@neuf.fr



Association des amis des musées de Bourges

• ATELIERS

Lundi 3 - 15h/17h Cercle de Lecture

Vendredi 7 - 15h/18h Atelier Ecriture

• SÉANCES-DÉCOUVERTES

Mercredi 12 avril à 15h à la Maison des Associations salle Alain Fournier : « *La découverte de l'art brut* » par l'artiste Gilles Auger

Mercredi 19 avril à 17h à la Maison des Association salle Alain Fournier : « *L'histoire de l'éventail* » par Nicole Ovaere, collectionneuse et Historienne

• VOYAGE À PARIS

Jeudi 27 avril (départ 7h) : matin : Musée du quai Branly : Visite de l'exposition "*Kimonos*"; après-midi : Musée d'Orsay exposition **MANET - DEGAS**.

Spectacle et stage de cirque

Le chapiteau de l'école de cirque de Bourges accueillera, **le 22 avril à 18h**, le spectacle de la Compagnie H intitulé "*La Con'f*". Une conférence péda-go-tordu, pleine d'humour, autour du jonglage et de l'équilibre, présentée par le personnage Gaspar Leventre (artiste Albin Hédon).

Version tout public : pour les adultes, mais pas qu'eux / Version jeune public : pour les enfants, mais pas qu'eux.
Intérieur / Extérieur. Durée : 55 min ; Tarif : 10 € / 7€ adhérents école de cirque / gratuit - 6 ans.

L'école de cirque de Bourges propose également **un stage de perfectionnement au jonglage du 18 au 21 avril**, avec un intervenant professionnel. La compagnie H, animée par Albin Hédon, jongleur professionnel, interviendra sous le chapiteau de l'école de cirque, 34 bis Henri Sellier à Bourges.

Le Nez dans les Etoiles - 06 83 39 17 87 / <http://www.ecoledecirquebourges.com>



conférence
ateliers créatifs
débat

GRATUIT &
OUVERT À TOUS

Le Sommeil dans tous ses états

Si la nuit porte conseil, la semaine du sommeil aussi. Cette première édition, organisée du 11 au 14 avril par la Ville de Bourges en lien avec de nombreux partenaires et des étudiants en santé dans le cadre de leur projet de service sanitaire ^(*) proposera une conférence, des ateliers, une sieste bercée et des échanges... autour de la question.

Cette programmation diversifiée est tout sauf ronflante. A la fois informative et ludique, elle vise à (r)éveiller les consciences sur l'importance de bien dormir. « *Le manque de sommeil de qualité peut avoir des conséquences sur la vie quotidienne, sur la santé et il devient urgent d'en prendre soin* » constatent Mireille Leroy et Emilie Piétu de la Direction Prévention Santé de la Ville, en s'appuyant sur une récente étude Ifop. Pour un Français sur 7 en effet, le sommeil est un cauchemar, « *bien plus qu'il y a 5 ans* », d'autant qu'entre temps, la pandémie a accentué le phénomène.

Une semaine placée sous le signe du partage d'informations

La semaine du sommeil sera donc l'occasion rêvée pour développer ses connaissances sur les troubles rencontrés et leurs causes, partager des conseils pour bien dormir, ou expérimenter des techniques de relaxation.

Au Muséum, la conférence "Le sommeil dans tous ses états" entérinera ces 4 jours de prévention et de sensibilisation où seront présentées (en mairie) une exposition sur le sommeil et une chambre des 7 erreurs, et proposés des groupes d'échange sur le sommeil et les maladies chroniques ; des ateliers sur le sommeil des enfants et les chemins du sommeil ; des ateliers de découverte du Do-in, de confection de doudous, de relaxation et de sophrologie. L'espace Pita accueillera une sieste bercée, et les Bigarelles, une balade des 5 sens...

^(*) La somnologue Latifa Houmada, la sophrologue Catherine Poirier, ainsi que des étudiantes en médecine de l'université de Tours et en soins infirmiers des IFSI de Bourges et Vierzon, sont à l'initiative de la manifestation organisée par la Direction Prévention Santé de la Ville en lien avec les partenaires du Contrat local santé de la Ville et : CCAS ; Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Bourges ; FRAPS - IREPS 18 ; Associations Caramel et Bourges Agglo Services, mais aussi, la Compagnie « La Voix des Sources » ; l'Espace PITA - Play In The Attic ; la MSP du Prado

Ouvert à tous. Gratuit. Inscriptions préalables aux 02 48 57 82 30 / 02 48 67 57 13



**ANIMATIONS PROPOSÉES
PAR LE CCAS**
destinées aux séniors Berruyers
pour le mois d'avril

JEUDI 6 AVRIL

Après-midi à Rians *

MERCREDI 12 AVRIL

Marche au domaine de Varye *

JEUDI 13 AVRIL

Sortie au cinéma *

MERCREDI 19 AVRIL

Après-midi au Centre Aqualudique
de Balnéor à Saint-Amand-Montrond *

JEUDI 20 AVRIL

Sortie vélo dans les marais et au lac

VENDREDI 21 AVRIL

Après-midi au Printemps de Bourges

**Tous les renseignements
et inscriptions au 02 46 08 11 43**

* possibilité de transport

MAJORITÉ

EN 2023, SOYONS FIERS D'ÊTRE BERRUYERS !

2023 sera une année charnière pour notre Ville. Que ce soit au travers de l'aboutissement de projets phares, la candidature pour devenir Capitale Européenne de la Culture ou par la priorité désormais concrétisée d'une priorité absolue en faveur de l'éducation de nos enfants, nous poserons cette année les bases du Bourges de demain.

Dans un contexte politique national extrêmement tendu, où le dialogue et l'écoute semblent délaissées par le Gouvernement, nous revendiquons pour Bourges une autre méthode : celle d'objectifs clairs, de moyens mis en cohérence avec nos priorités et d'une co-construction tant avec les habitants, les corps intermédiaires, les entreprises du territoire qu'avec les autres institutions publiques.

La dynamique autour de la candidature Bourges 2028 en est un exemple parfait. Loin d'être une candidature portée par quelques illustres personnalités, nous faisons le choix d'une candidature ouverte, rassemblant à la fois les plus grandes institutions de notre territoire avec la culture populaire du quotidien ou encore les amoureux de notre patrimoine. Bourges 2028 ce n'est pas un feu d'artifice éphémère, c'est une ambition affirmée pour notre ville. Les retombées d'une capitale européenne de la culture vont bien au-delà d'un seul bilan comptable, la dynamique impulsée, les coopérations créées et les engagements internationaux redonneront à

Bourges la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter de territoire d'innovation culturelle et sociétale.

Soyons fiers également de voir en 2023 aboutir les grands projets de transformation de notre territoire, avec un plan écoles qui entre en phase pleinement opérationnelle et qui va grandement améliorer le quotidien de nos jeunes, et un centre-ville qui sortira embelli et redynamisé après des travaux certes contraignants, mais rendus nécessaires par l'attentisme des dernières années.

Le soutien que nous apportent nos partenaires, toutes tendances politiques confondues (Europe, Région, Etat, Département, Agglomération) et les entreprises du secteur démontrent que notre méthode est comprise, que nos projets sont largement partagés, soutenus et co-financés et que l'ambition que nous portons pour Bourges ne sont pas une chimère mais un plan de relance de notre Ville qui en avait tant besoin.

Soyons fiers de notre ville qui se transforme, qui retrouve une dynamique ambitieuse et qui souhaite vous y associer toutes et tous.

Pour la majorité municipale,

Hugo LEFELLE,

Maire-adjoint délégué aux Travaux et à l'Urbanisme

OPPOSITION

LE CIVISME

Lors du conseil municipal du 9 mars, notre collègue Philippe TROJAN est intervenu sur le civisme.

« Aimer sa ville, c'est respecter les règles. Mais nous nous interrogeons, au bout de 2 ans et demi d'observations, de votre réelle volonté de vouloir appliquer, et surtout de faire exécuter, vos décisions de début de mandat dans le domaine du civisme. Le grand communicant que vous êtes, devrait aller plus loin que le niveau de la parole dans votre volonté, de courtoisie et donc de civisme.

Il est de la responsabilité de la ville de faire respecter les règles communes. Le civisme, dans sa concrétisation, est le fait et la vocation de notre police municipale pour que le respect des devoirs du bien commun soit appliqué. Vous avez publié dans votre premier numéro des Nouvelles de Bourges, un tableau de ces devoirs, en fixant les sanctions encourues par nos concitoyens dans l'espace public en cas de non-respect de ces règles élémentaires. Quel en est le constat et le bilan financier aujourd'hui ? (Aucun élément ne nous a été apporté par le Maire)

Il suffit une fois de plus d'avoir la volonté de l'appliquer, car vous ne serez pas jugé par ce que vous aurez dit, mais sur ce que vous aurez fait. Dans le domaine du civisme, comme partout, la communication, c'est bien. Mais les actes, c'est mieux ! »

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com

Inflation

Le maire de Bourges a justifié la mise en place de son plan d'austérité (services publics municipaux dégradés quand ils ne sont pas fermés ; hausse des tarifs municipaux impactant tous les Berruyers, même les plus modestes, contrairement au choix de nombreuses collectivités ;...) par l'impact de l'inflation, estimé à 3 millions d'euros pour 2022. Si cet impact est indéniable, il est largement compensé par la dotation inflation de 2 millions d'euros versée par l'Etat et par la hausse des rentrées fiscales sur les propriétés bâties...

Elisabeth Pol - Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

Un héritage

Comme je l'avais indiqué à l'occasion de l'annonce de la candidature de BOURGES pour « Capitale européenne de la culture », notre ville mérite une telle ambition et avait toute sa place dans une telle démarche. Cette qualification, c'est aussi le résultat de l'esprit audacieux de nos maires précédents qui ont su et voulu mettre la culture au rang des priorités. Sans remonter trop loin, citons et cette liste n'est pas exhaustive, BOURGES 1^{ère} Maison de la culture, l'Ecole Nationale de musique, le Hublot, les Nuits Lumière... et sans oublier la MCB2. Sans cet héritage qui a nécessairement contraint les maires de l'époque à opérer des choix budgétaires au détriment d'autres investissements, BOURGES aurait-elle été retenue pour cette finale ?

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



LES DATES CLÉS

- **Avril 1997** : 1^{er} concert au Printemps de Bourges
- **Février 2006** : stage de 4 mois au Printemps de Bourges
- **Juillet 2006** : Major de promotion de la licence Commercialisation et Communication des Produits Culturels, option spectacle vivant et industrie du disque, à l'IUT d'Issoudun
- **Septembre 2006** : assistante de communication à Jeanne & Louis Productions et attachée des relations publiques au Printemps de Bourges
- **Octobre 2016** : responsable des relations publiques et de la communication régionale du Printemps de Bourges
- **Décembre 2018** : responsable des relations publiques et de l'action culturelle du Printemps de Bourges
- **Depuis 2019** : intervenante pour l'enseignement supérieur dans les domaines de la communication des festivals, des relations publiques et relations presse

PAULINE CUREL,

PRINTEMPS DE BOURGES TOUJOURS !

Pauline Curel est responsable des relations publiques et de l'action culturelle du Printemps de Bourges. Retour sur son parcours et ses missions.

Elle fait partie des chevilles ouvrières du Printemps de Bourges. Et pourtant, ce n'était pas sa vocation première ! « *J'ai toujours eu un intérêt particulier pour la transmission*, confie la responsable des relations publiques et de l'action culturelle du Printemps de Bourges. *Et j'ai longtemps eu envie d'embrasser une carrière dans l'enseignement, en particulier auprès des plus jeunes comme professeur des écoles !* » Si on en juge par sa fonction actuelle, Pauline Curel accomplit, d'une certaine manière, une partie de ses ambitions de jeunesse... Mais revenons à la chronologie de son « récit ». Née à Saint-Doulchard, elle décroche une licence en Commercialisation et Communication des Produits Culturels, option spectacle vivant et industrie du disque, à l'Institut Universitaire de Technologie d'Issoudun. Elle en ressortira Major de sa promotion.

UN STAGE EN FÉVRIER 2006... UN CDD SIGNÉ EN SEPTEMBRE

Son premier contact avec le festival berruyer – outre le concert d'un groupe à la mode à ses 12 ans ! - intervient en février 2006 lors d'un stage de fin d'études de quatre mois dans l'équipe de (l'incontournable) Tina Poulizac « *Mon arrivée au service Relations publiques du Printemps de Bourges à vingt ans constitue ma première véritable expérience professionnelle dans ce milieu*, rappelle Pauline Curel. *Et les circonstances vont faire que Tina me recontacte en août pour remplacer son assistante partie en congé maternité, je signe alors un contrat à durée déterminée de six mois !* » À partir de ce moment, elle ne quittera plus le festival. Elle va occuper le poste d'assistante de communication à Jeanne & Louis Productions et d'attachée des relations publiques au PDB. Puis, à la suite du rachat du festival berruyer par C2G (*) et la réorganisation interne qui s'ensuit, elle devient responsable des relations publiques et de la communication régionale. Aujourd'hui, et depuis 2018, elle occupe la fonction de responsable des relations publiques et de l'action culturelle.

LA PASSION INTACTE

« *Quand je regarde en arrière, cela fait 17 ans que je suis dans la « maison », s'amuse Pauline Curel, mais la passion demeure intacte tant pour mon métier que pour le festival qui a évolué au gré de ses éditions et reste un événement majeur pour la création artistique, les artistes*

émergents, les professionnels, les festivaliers et la vie dans la ville ! » Et si sa passion ne souffre pas le poids du temps, c'est sans doute (aussi) grâce à sa « mission de transmission » auprès des scolaires et des publics « empêchés ». Tiens, tiens, tiens, on y revient...

En effet, depuis cinq ans, dans le cadre des actions menées par le PDB tout au long de l'année, Pauline Curel intervient au sein d'écoles élémentaires, de collèges, de lycées, dans des structures socio-éducatives ou encore à la Maison d'arrêt. « *Pour moi, il est essentiel que chacun puisse, quelque soit son milieu social et son parcours, avoir accès à la culture. Ainsi, tout au long de l'année, je pousse des portes (sourire) accompagnée d'artistes, de professionnels des métiers de la musique pour des temps d'échanges et de découverte.* »

« ... on voit qu'ils se révèlent à l'art et à eux même... c'est à la fois très encourageant et très émouvant »

Jamais elle ne boude son plaisir devant les résultats obtenus. « *Quand on arrive dans une classe, avec certains enfants qui se disent ou ne se sentent pas capables de s'exprimer « artistiquement » et qu'à la fin des sessions, on voit qu'ils se révèlent à l'art et à eux même... c'est à la fois très encourageant et très émouvant* ». Alors, engagée dans son rôle de « transmetteuse », elle se dit qu'après son passage, si elle a pu faire naître ou vivre des émotions... et pourquoi pas susciter une vocation, le pari est gagné. « *Et puis n'oublions pas que cette jeune génération constitue le public de demain du Printemps et qu'il est toujours bon d'ouvrir tôt les champs des curiosités !* » Bon, il est temps de reprendre le chemin du festival. À quelques jours de son ouverture, le stress va logiquement (et graduellement) monter. « *C'est toujours pareil, on se dit que tout ne sera pas prêt et au final, on arrive à boucler !* » Mais au fait, s'accorde-t-elle quelques pauses concerts pendant le PDB ? « *Honnêtement, non, car je dois rester disponible pour assurer la bonne organisation du festival avec les équipes et régler les imprévus de dernière minute. Il m'arrive parfois, quand je traverse une salle, de me laisser happer par un spectacle, une ambiance. Mais ce que je préfère regarder dans ces moments-là n'est pas forcément la scène mais plutôt le public pour surprendre le bonheur et la joie dans les regards.* » Toujours « le goût des autres », évidemment !

(*) - filiale événementielle de Morgane production et du Groupe Télégramme